



**RÉUNION PUBLIQUE DU 7 MARS 2017  
COMPTE-RENDU  
SALLE JACQUES BREL, GONESSE**

- 230 participants
- La réunion s'est déroulée de 19h20 à 21h45
- Animateur : Laurent SABLIC, agence Grand Public

**Déroulement de la réunion :**

---

1. Ouverture
2. Diffusion de l'enquête qualitative et échanges
3. Réactions du porteur de projet
4. Intervention de Dominique DESJEUX
5. Suite des échanges
6. Clôture

**1. Ouverture**

---

**Laurent SABLIC**, animateur de la réunion, remercie les participants pour leur présence.

**Jean-Pierre BLAZY**, député-maire de Gonesse, souligne que le projet EuropaCity entre dans une nouvelle phase d'élaboration, en rappelant les étapes précédentes : réunion de clôture du débat public le 4 juillet 2016, après 4 mois de débats ; puis, le 9 décembre 2016, décision du maître d'ouvrage de poursuivre le projet et de prendre des engagements pour sa mise en œuvre.

Il rappelle ensuite deux décisions déterminantes pour la phase de concertation qui s'ouvre :

- le 21 septembre 2016, création de la ZAC du Triangle de Gonesse,
- le 14 février 2017, déclaration d'utilité publique de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express, qui réalise ainsi l'une des conditions indispensables prévues au schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) pour permettre l'urbanisation du Triangle de Gonesse.

**David LEBON**, directeur du développement d'EuropaCity, rappelle que le territoire a connu de nombreuses démarches de concertation. En particulier, le débat public a été utile pour comprendre les enjeux liés au projet EuropaCity, et comprendre les attentes des élus, des associations, et des acteurs économiques pour faire de ce projet le projet d'un territoire.



Le débat public, pour lequel il salue l'action de la commission particulière et de sa présidente, Claude Brévan, a permis de débattre de l'opportunité du projet. La phase qui s'ouvre aujourd'hui doit permettre de préciser le projet qui s'inscrit dans un processus d'innovation. L'expertise de chacun sera donc essentielle pour la confronter à d'autres expertises, notamment à celles de l'équipe EuropaCity. Les idées de chacun seront analysées et, si elles ne sont pas retenues, l'équipe expliquera pourquoi.

**Aline GUERIN**, garante nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP), explique son rôle. Contrairement à la phase du débat public, le porteur du projet est l'organisateur de la concertation qui s'ouvre. Il a demandé à la CNDP la nomination d'un garant et la commission en a désigné deux. Le garant est un tiers neutre et indépendant, il n'a pas d'intérêt dans la réalisation du projet. Son rôle consiste à veiller à la qualité de la démarche mise en œuvre par le porteur du projet. Elle informe que les garants tiendront une permanence le 24 mars prochain à la Maison du Projet. En outre, les garants peuvent être contactés

- . Par mail : [aline.guerin@garant-cndp.fr](mailto:aline.guerin@garant-cndp.fr) et [jean-marc.rebiere@garant-cndp.fr](mailto:jean-marc.rebiere@garant-cndp.fr)
- . Par téléphone, à la Commission nationale du débat public : 01 44 49 85 60
- . A l'occasion de rendez-vous.

## 2. Diffusion de l'enquête qualitative et échanges

---

**Laurent SABLIC** présente l'enquête vidéo réalisée par des journalistes de l'agence Grand Public, pour laquelle la question posée est : à quelles conditions ce projet pourrait être utile à ceux qui vivent et travaillent ici ?

Visionner la vidéo sur le site [www.construisons-europacity.com](http://www.construisons-europacity.com)

**Laurent SABLIC** fait réagir quelques personnes qui ont été interrogées dans cette enquête : ils interviennent sur les sujets suivants :

- . Le volet culturel du projet,
- . L'attractivité du projet pour les touristes,
- . L'impact du projet sur le prix de l'immobilier,
- . L'aspect innovant du projet et la possibilité d'intégrer des idées au projet,
- . La viabilité du projet,
- . L'accès des habitants aux emplois
- . La nécessité de prendre en compte l'environnement dans la réalisation du projet,
- . La possibilité de peser sur le projet.

**Laurent SABLIC** ouvre la discussion plus largement.

Un participant, transporteur à Vaudherland, soutient le projet et exprime des doutes sur l'utilité de nouvelles réunions de concertation. Il se félicite que le porteur de projet ait choisi le Val-d'Oise pour l'implanter. Il souhaite que le calendrier soit accéléré, compte tenu de la concurrence entre les projets.



Un autre participant, qui avait été interrogé lors de l'enquête précédente, en 2015, souligne la nécessité de créer un projet radicalement différent des centres commerciaux existants. Il évoque l'intérêt que la piste de ski représenterait pour les habitants du territoire.

Un membre de l'association Passerelle à Villiers-le-Bel estime qu'il faut se concentrer sur une question principale : comment le territoire peut-il profiter du projet, notamment en termes d'emploi? En effet, la question de la viabilité du projet est du ressort du porteur du projet. Concernant l'emploi, l'accessibilité du site pour les personnes qui ne conduisent pas lui semble déterminante.

Un habitant de Villiers-le-Bel estime que le projet est très intéressant et se félicite que les habitants soient consultés. La question est de savoir comment les habitants pourront accéder aux emplois. Il évoque la formation et suggère que des règles de recrutement prioritaire soient mises en œuvre.

Un habitant de Montmorency, membre du Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), se déclare opposé au projet. Lors du débat public, il a noté un clivage entre les élus des deux départements, le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis, clivage dû au fait que la création d'emplois dans le Val-d'Oise se ferait au détriment des emplois en Seine-Saint-Denis. Il se demande comment le territoire du projet est défini, car la question de l'emploi est une question globale à poser sur plusieurs départements, voire à un niveau national.

Un participant, commercial d'une société d'électromécanique, recommande de bien traiter la question de l'accessibilité, en faisant référence au centre commercial Aéroville. Par ailleurs, il estime qu'il revient aux élus d'imposer un pourcentage d'emplois locaux dans les projets. Enfin, il demande quand les cahiers des charges seront publiés pour le chantier, et notamment pour la piste de ski.

Le dirigeant d'une structure de formation et de conseil en innovation, partenaire du porteur de projet, s'interroge sur les mesures prises pour faciliter la création d'entreprises, former de nouveaux entrepreneurs et les aider concrètement à s'implanter.

Un étudiant en histoire et membre d'une association à Garges-lès-Gonesse pose lui aussi la question de l'emploi pour les habitants et les entreprises du territoire, en phase chantier, puis en phase exploitation, en référence à la Plaine-Saint-Denis qui ne profite pas aux habitants. Il se demande aussi ce que le porteur de projet compte faire pour les familles en termes d'activités et de tarification.

### **3. Réactions du porteur de projet**

---

Benoît CHANG, directeur général d'EuropaCity, réagit aux échanges en regroupant les questions en plusieurs points :

- La concertation

La concertation fait partie de la philosophie même de la démarche de construction du projet. Elle s'applique aussi à la façon de travailler avec les opérateurs potentiels. Cette démarche de co-construction garantira la pérennité du projet. Par ailleurs, il est indispensable que les habitants du



territoire s'approprient le projet pour qu'ils en soient fiers, qu'ils y travaillent et contribuent à son attractivité.

Ainsi, l'appropriation du projet par le territoire et la co-construction sont deux préoccupations du porteur de projet.

Enfin, cet exercice de co-construction vise à faire émerger des idées, sur les 18 mois qui viennent, jusqu'à l'enquête publique : il s'agit donc d'un temps utile pour le porteur de projet, même si, de par son caractère ambitieux et très innovant, la démarche pourra susciter des échecs ou des déconvenues.

La démarche de concertation se poursuivra au-delà, en phase exploitation.

- Le fondement du projet EuropaCity

Le projet diffère d'un centre commercial tel qu'Aéroville ou Parinor, dans la mesure où il se fonde sur les évolutions du commerce et des lieux d'interaction. Le projet sera une hybridation de culture, de commerces et de loisirs en un même lieu. Par ailleurs, entreprendre un projet sur un temps aussi long est risqué du fait des évolutions de la société (EuropaCity est en réflexion depuis 2006) mais enthousiasmant.

**David LEBON**, EuropaCity, présente les membres de l'équipe présents dans la salle pour écouter et réagit à son tour aux interventions des participants :

- Le modèle économique

Certaines parties du projet seront d'accès gratuit, certaines activités à l'intérieur d'EuropaCity seront payantes. Les besoins spécifiques des habitants du territoire seront pris en compte pour déterminer les tarifs des équipements de loisir.

- L'emploi et la formation

L'accessibilité du lieu concerne également l'emploi. À ce titre, EuropaCity ne pourrait se faire sans le projet du Grand Paris Express. Pour réussir le défi d'embaucher les 10 000 personnes qui feront fonctionner le lieu et sur des métiers aujourd'hui en tension, la solution est de compter sur le réseau du territoire. Il s'agit de construire en amont des dispositifs de formation à destination des habitants et de s'appuyer sur les personnes diplômées du territoire. Ce défi d'emploi et de formation mobilisera l'État, la région Île-de-France et les acteurs privés. À l'issue du débat public, le porteur du projet s'est engagé à créer le dispositif EuropaCity Compétences, prévu pour démarrer fin 2017, avec pour objectif de mailler l'ensemble du territoire.

En réponse à l'intervention portant sur la Plaine Saint-Denis, David LEBON indique que ce projet a notamment consisté à transférer des sièges sociaux. Il ajoute qu'EuropaCity va créer des équipements qui n'existent pas aujourd'hui (musées, parcs à thèmes), et qui généreront des emplois, sans entrer en concurrence avec les centres commerciaux existants qui continueront de répondre à une forte demande locale.

Par ailleurs, un travail est mené avec les pouvoirs publics sur les schémas de transport, pour permettre aux habitants et salariés de se rendre à EuropaCity, y compris en horaires décalés.



- L'intégration des *start-ups* au projet EuropaCity

L'objectif du porteur de projet est de permettre aux acteurs économiques de se développer, en amont et en aval. En aval, par exemple, EuropaCity a proposé de concevoir un site en *open-data* afin que des *start-ups* utilisent les données pour créer des applis ou offrir des services aux visiteurs d'EuropaCity. En amont, EuropaCity a récemment rejoint le pôle de compétitivité<sup>1</sup> Cap Digital, orienté vers la transition numérique, pour se mettre en relation avec des *start-ups*. Par ailleurs, EuropaCity projette de mettre en place un incubateur à destination des *start-ups* pour permettre aux entrepreneurs de tester et développer leurs idées.

#### 4. Intervention de Dominique DESJEUX

---

**Dominique DESJEUX**, anthropologue et sociologue spécialiste des questions du commerce, réagit à la configuration de la salle, en face-à-face, et se félicite du caractère multiculturel des participants présents ainsi que de la sérénité des échanges, alors que des points de vue divergents sont exprimés. Il estime que le processus de participation est innovant ; il reviendra au porteur de projet de montrer en quoi le point de vue des participants a été pris en compte, car son expérience montre que les consultations restent souvent sans effet sur les projets.

Concernant le projet lui-même, il note que les centres commerciaux d'aujourd'hui intègrent une offre de culture et de loisir, retrouvant ainsi les vieilles traditions occidentales du Moyen-Âge, avec, sur une même place, la cathédrale, les commerces et les jongleurs.

**Laurent SABLIC** indique que [le portrait de Dominique DESJEUX](#) est en ligne, sur le site internet de la concertation, et redonne la parole à la salle.

#### 5. Suite des échanges

---

**Aline GUERIN**, garante, rappelle la question posée sur la capacité des élus à obliger le porteur du projet à prévoir des pourcentages d'embauche en faveur des habitants du territoire.

**Ilham MOUSTACHIR**, élue à Gonesse et vice-présidente de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, chargée de l'emploi et de l'insertion professionnelle fait part de la volonté de l'agglomération que les emplois créés par EuropaCity bénéficient aux départements du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne, qui connaissent un fort taux de chômage, notamment chez les jeunes.

Elle souhaite que les écueils liés à l'aménagement de la Plaine Saint-Denis – où les emplois ont bénéficié aux parisiens – puissent être évités. Ses interventions lors des réunions de travail avec EuropaCity vont d'ailleurs dans ce sens.

En réponse à une question d'un habitant d'Arnouville, futur chef d'entreprise, qui s'inquiète de l'augmentation potentielle des prix de l'immobilier sur Gonesse, **Gérard SEGURA**, élu et ancien maire d'Aulnay-sous-Bois indique que la puissance publique a créé des mécanismes de régulation pour contenir la hausse des prix de l'immobilier : les maires peuvent imposer des « prix de sortie » au m<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> <http://www.capdigital.com/>



aux promoteurs ou bien imposer qu'une partie des logements d'une opération immobilière soit à un prix inférieur, afin que la loi du marché ne s'impose pas complètement.

Une demande peut aussi être adressée à EuropaCity, pour financer une banque de financement foncier à des prix intéressants.

Le représentant de Roissy Entreprises, association de chefs d'entreprises, estime que le projet EuropaCity est une opportunité pour améliorer l'image du territoire véhiculée par les médias. Il explique les difficultés rencontrées par les chefs d'entreprises du territoire et contraints d'installer leur siège social ailleurs du fait de l'image du territoire. Il souhaite vérifier la proportion de salariés de Parinor habitant à Aulnay-sous-Bois, qui serait de 4%. Enfin, il estime que la formation est un sujet qui relève des politiques.

Un élu du Blanc-Mesnil témoigne d'une expérience ratée concernant l'embauche des populations locales dans un centre commercial. Cela s'explique par le fait que les emplois très qualifiés sont assurés par des diplômés extérieurs au territoire, car les diplômés du territoire sont déjà en poste. Il estime que le projet EuropaCity ne créera pas d'emplois pour le territoire mais que le porteur du projet utilise l'argument de l'emploi pour le faire accepter.

Une habitante, journaliste et travaillant dans la communication, souhaite savoir concrètement ce qu'un habitant du territoire doit faire aujourd'hui, en 2017, pour espérer trouver un emploi à EuropaCity en 2024.

Le président d'une association citoyenne de la ville d'Ecouen note que le [film diffusé](#) a fait émerger beaucoup d'attentes sociales, en matière de loisirs et d'emplois. Il exprime sa préoccupation sur le risque que la chaîne de sous-traitance aboutisse à la fin au recrutement de travailleurs détachés et demande ce qui pourrait garantir qu'il en soit autrement.

En réponse à une intervention précédente portant sur la création d'emploi local, un chef d'entreprise insiste sur l'importance d'améliorer les transports entre les villes voisines.

Une représentante des conseils citoyens de Sarcelles indique avoir radicalement changé d'avis sur EuropaCity et qualifie ce projet de merveilleux, notamment pour compenser le manque d'hôtels sur place

Le représentant de la Confédération des commerçants de France dénonce une collusion qui existerait entre le groupe Auchan et les élus. Il estime que la réalisation du projet fera périlcliter les centres commerciaux tels qu'Aéroville, le Millénaire ou Parinor 2 qui sont fragiles. Les salariés d'EuropaCity seront transférés de ces centres vers EuropaCity. La construction d'un centre commercial sur des terres agricoles est un choix de société. Il critique le manque de volontarisme des élus pour créer un observatoire du commerce ou instaurer des moratoires qui empêcheraient le déclin des centres villes du Val-d'Oise.

Un médecin généraliste déplore la suppression des liaisons directes entre le centre-ville de Gonesse et l'hôpital.



Un habitant de Tremblay-en-France et président du Mouvement national de lutte pour l'environnement – 93 (MNLE 93) indique qu'à sa connaissance, les horaires de la ligne 17 ne tiendront pas compte des horaires décalés et qu'aujourd'hui 95% des salariés de l'aéroport de Roissy se rendent sur leur lieu de travail en voiture ; or l'A1, l'A3 et l'A104 sont saturées.

Un responsable de chantier d'insertion suggère qu'EuropaCity recoure à des marchés contenant des clauses garantissant l'accès des populations locales à l'emploi. Par ailleurs, il déplore la disparition des terres agricoles et propose un projet autour de la reconquête des espaces verts en parallèle de la ferme urbaine. Les chantiers d'insertion par le maraîchage biologique qu'il organise pourraient se tenir sur le site d'EuropaCity. Enfin, il demande à ce que les entreprises amenées à travailler sur EuropaCity s'engagent à former des jeunes dès maintenant pour qu'ils accèdent à des postes qualifiés.

Le président de l'association de commerçants Capade, à Aulnay-sous-Bois, fait l'hypothèse qu'avec le projet EuropaCity, l'offre commerciale du territoire sera doublée par rapport à ce que représentent les deux derniers centres commerciaux actuels. Il souligne les insuffisances de la procédure du débat public, qui offre des réponses aux questions mais ne permet pas d'atteindre un consensus. Il déplore aussi la confrontation entre la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise et l'absence de la Région Île-de-France durant le débat public et lors de cette réunion publique, alors qu'elle devrait être l'interlocuteur principal du territoire.

Le représentant d'une association d'entraide franco-congolaise au Blanc-Mesnil estime que la principale revendication est que les emplois bénéficient, en phase construction puis exploitation, aux habitants du territoire, pour ne pas reproduire les mêmes écueils qu'à la Plaine Saint-Denis. En termes d'environnement, il souhaite qu'EuropaCity précise ce qu'il va être fait et qui le mettra en œuvre, soulignant l'importance du choix du maître d'œuvre pour que le projet s'inscrive dans la transition écologique et puisse apporter des réponses aux personnes qui se pose la question des 80 ha de terres agricoles fertiles perdues.

**Jean-Pierre BLAZY**, député-maire de Gonesse, n'accepte pas l'accusation de collusion avec un groupe privé. Le souci d'un grand nombre d'élus du 93 et du 95 est de trouver une place dans le Grand Paris du XXI<sup>ème</sup> siècle. Il rappelle que le territoire a obtenu la création d'une ligne de métro suite au débat public de 2010 et que le projet du Triangle de Gonesse ne se résume pas à EuropaCity.

L'enjeu pour les habitants est d'obtenir des emplois et d'avoir accès à la culture. Il indique avoir demandé des engagements financiers à EuropaCity pour poursuivre l'action initiée par la municipalité de Gonesse pour revitaliser le centre-ville.

**Cédric SABOURET**, conseiller départemental du Val-d'Oise, souligne la qualité des échanges entendus lors de cette réunion. Il note que le territoire attend du projet un effet d'entraînement : l'enjeu de l'emploi est un enjeu à l'échelle de tout le territoire, au-delà d'EuropaCity.

Il estime que ce projet est une opportunité pour réfléchir à la question de la formation pour améliorer la capacité des habitants à chercher des emplois. Il constate l'absence de la Région Île-de-France sur ce sujet mais rappelle la mobilisation de l'intercommunalité et du département du Val-d'Oise.



Par ailleurs, il estime qu'un autre enjeu du projet est d'améliorer l'attractivité de la zone, dont les prix du foncier sont parmi les plus bas d'Île-de-France. Il souhaite que le territoire soit identifié comme « le territoire d'EuropaCity ».

Le président du collectif pour le triangle de Gonesse (CPTG) critique l'exposition réalisée à Gonesse, qui serait un outil de propagande sur le projet auprès des enfants. Il demande quel est le projet architectural du maître d'ouvrage à l'issue du débat public et il s'interroge sur l'apport du centre culturel dédié au 7<sup>ème</sup> art, dans la mesure où la Cité du cinéma à Saint-Denis existe déjà. Il déplore qu'on fasse rêver les habitants, comme on les a fait rêver avec un circuit de Formule 1 ou Roland-Garros.

Il déplore l'absence de la Région Île-de-France sur un projet d'envergure régionale. Enfin, se référant aux mentions juridiques de la lettre d'information distribuée ([http://www.construisons-europacity.com/wp-content/uploads/dlm\\_uploads/2017/01/Documents-information/EuropaCity-Lettre%20information-1.pdf](http://www.construisons-europacity.com/wp-content/uploads/dlm_uploads/2017/01/Documents-information/EuropaCity-Lettre%20information-1.pdf)), il demande comment le porteur du projet peut garantir sa parole s'il n'est pas en mesure de garantir l'exhaustivité et l'exactitude de ses écrits.

Un élu de Seine-et-Marne s'interroge sur la cohérence du projet EuropaCity avec les ambitions environnementales de la nouvelle communauté d'agglomération Roissy-Pays de France (CARPF). Par ailleurs, il note l'impossibilité pour les 17 communes de Seine-et-Marne intégrées à la CARPF de se rendre sur le Triangle de Gonesse.

Enfin, il redoute que le projet d'EuropaCity entraîne une rivalité entre la partie Seine-et-Marnaise de la CARPF où des habitants travaillent au Parc Astérix ou à Aéroville, et le territoire de la CARPF située dans le Val-d'Oise.

La directrice de l'association Time2Start, spécialisée dans l'accompagnement des porteurs de projet dans le numérique, constate deux préoccupations dans le public : l'impact du projet sur la vie personnelle (hausse des prix de l'immobilier, mobilité) et l'impact du projet sur la vie professionnelle. Elle note à ce sujet que la formation est un élément clé du projet.

La concertation mise en place lui semble intéressante mais insuffisante pour la réussite d'un tel projet. Il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs, tels que les universités, les associations qui sont aussi des experts du territoire.

## 6. Clôture

---

**Aline GUERIN**, garante de la concertation, rappelle que les deux garants ont été nommés jusqu'en phase d'enquête publique. Elle salue la quantité et la diversité des interventions et espère que les prochains ateliers permettront de répondre à l'attente des participants, en abordant le concret.

**David LEBON**, EuropaCity, remercie les participants et indique que l'équipe du projet EuropaCity pourra répondre aux questions des participants à l'issue de la réunion.

L'objectif de la présente réunion est de poser un diagnostic pour travailler plus concrètement sur les questions posées. Ce travail pourra être notamment entamé le 29 mars prochain, à l'Institut des métiers et de l'artisanat (IMA) à Villiers-le-Bel, au cours d'une soirée d'ateliers thématiques. Les thèmes traités seront les suivants :





- la mobilité, l'accessibilité, l'espace public, un lieu ouvert
- l'environnement, l'eau/l'énergie/les déchets, l'insertion du projet dans le territoire
- l'emploi, la formation et le développement économique. Il est possible de s'inscrire sur le site internet [www.construisons-europacity.com](http://www.construisons-europacity.com), site sur lequel tout le monde peut déposer son avis et ses idées.

David LEBON souligne la demande de concret exprimée par les habitants, notamment en matière d'emploi. À ce titre, les participants qui le souhaitent peuvent contacter le porteur du projet à l'adresse [contact@europacity.com](mailto:contact@europacity.com), même si la plupart des emplois seront développés plus tard.

Le porteur du projet se doit de travailler avec l'ensemble des structures du territoire pour publier les offres d'emploi, définir les besoins de formation : ces étapes arriveront en 2018-2019 pour ce qui est des métiers de chantiers, et en 2019-2020 pour ce qui est des métiers d'exploitation. Le porteur du projet doit être en capacité d'apporter des éléments permettant aux habitants de se projeter.

**Laurent SABLIC** enjoint les participants à [s'inscrire aux ateliers du 29 mars](#) et à répondre aux questionnaires d'évaluation diffusés en réunion.

**Benoit CHANG**, EuropaCity, remercie les participants. La responsabilité d'Alliages et Territoires, liées aux attentes des habitants et à l'empreinte du projet sur le territoire, a été soulignée par de nombreux participants.

Ce projet est une opportunité pour le territoire ainsi que pour sa capacité à inventer la destination de demain. L'esprit de co-construction déployé vise à capter l'énergie des habitants et leurs contributions, afin d'avancer ensemble sur la configuration du lieu. Il souligne au passage l'importance de prendre en compte la dimension du numérique, espace sans lieu physique, mais composante à part entière du projet EuropaCity.

Le souci d'efficacité, exprimé à maintes reprises par les participants, est partagé par Benoit CHANG, dans la mesure où le dépôt des permis de construire interviendra très vite, dès 2018.

La concertation permettra d'avancer sur toutes les questions que se posent les habitants : aujourd'hui, le porteur du projet n'est pas en mesure d'apporter des garanties sur tous les sujets, mais il s'efforcera d'apporter des réponses sur les thèmes de l'emploi et la formation, qui constitue une vraie demande.

**Benoit CHANG** conclut en soulignant l'enthousiasme que procure ce projet, basé sur un modèle différent de ce qui existe et qui n'entre pas en contradiction avec le commerce du centre-ville. Ce projet est une opportunité pour construire une destination nouvelle, en convergence totale avec l'ambition du Grand Paris et en mesure de forger une nouvelle identité au territoire.

Lors des ateliers, les responsables du projet développeront ces sujets de manière plus approfondie. De plus, des rendez-vous « *Si on en parlait* », organisés partout sur le territoire, à l'initiative des habitants, des entreprises ou des associations, permettront d'aborder de nombreux sujets en lien avec EuropaCity.